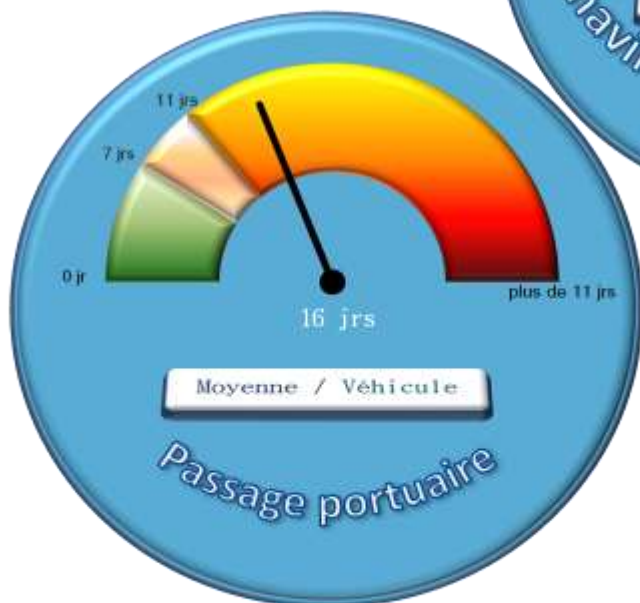


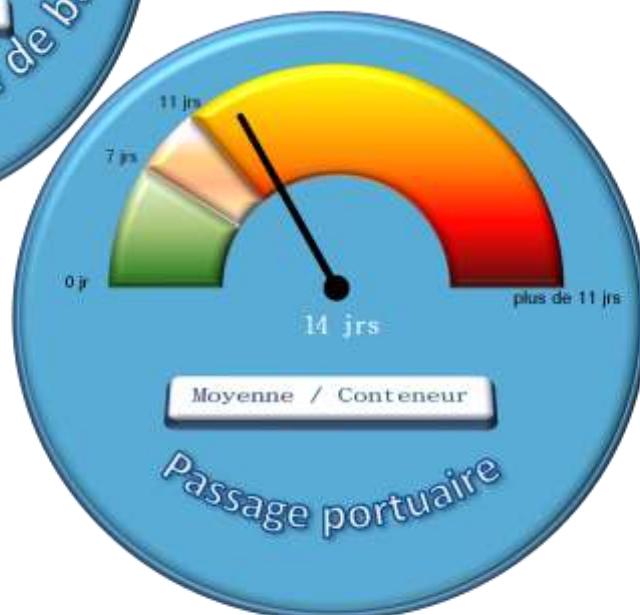


## NOTE DE CONJONCTURE || 1<sup>er</sup> Trimestre 2018



[0 - 7jrs] = 30% ; [7 - 11jrs] = 15% ; 11jrs et plus = 55 % du trafic

PARC TMFD



[0 - 7jrs] = 32% ; [7 - 11jrs] = 20% ; 11jrs et plus = 48% du trafic

PARC DIT



Bon



Attention



Mauvais

# SOMMAIRE

**AVANT - PROPOS DU DIRECTEUR GENERAL → P2**

**DOSSIER → P3**

**NAVIRES → P6**

**P6** – Nombre journalier de navires à la bouée de base / attendus

**COÛT DE TRANSPORT MARITIME → P7**

**P7** –Conteneurs

**P10** –Véhicules

**DELAIS DE PASSAGE PORTUAIRE DE MARCHANDISES→ P12**

**P12** – Conteneurs

**P13** – Véhicules

**FRET AERIEN → P14**

**P14**–Tonnage

**P16**–Délais de passage aéroportuaire

## AVANT – PROPOS DU DIRECTEUR GENERAL



### « Le CNCC dans la facilitation du passage des camions au port de Douala »

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) suit l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs de performance du commerce international en vue d'une meilleure connaissance du commerce et du transport. Il le fait, à travers son Observatoire des Transports, important instrument d'aide à la décision.

Les indicateurs retenus décrivent la conjoncture des transports et du commerce extérieur du Cameroun. Tous les modes de transports sont pris en compte, aussi bien le mode maritime que le mode aérien. Le mode terrestre sera intégré dans les prochains numéros.

La **Note de Conjoncture** du CNCC, est ce document, qui analyse trimestriellement l'actualité des transports et du commerce à travers le suivi de l'évolution d'indicateurs clés de toute la chaîne des transports. Il constitue par conséquent un important outil de prise de décision aussi bien pour les acteurs privés que pour les pouvoirs publics.

Le dossier spécial proposé par ce numéro est consacré au séminaire de sensibilisation sur la facilitation du contrôle de la livraison des marchandises par camion au port de Douala, mise

en œuvre de la recommandation de l'enquête sur « les tracasseries vécues par les camionneurs lors de leur passage au port de Douala » réalisé par l'Observatoire des Transports du CNCC.

L'analyse de l'évolution des principaux indicateurs en matière de transport de marchandises révèle que chaque jour du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, en moyenne 23 navires étaient en attente à la bouée de base, soit 4 de plus qu'au trimestre précédent.

Au parc TMFD, le séjour moyen des véhicules d'occasion importés connaît une baisse de 4 jours et se situe à 16 jours pour le compte du trimestre étudié.

Le fret aérien recule d'environ 4% et vaut 5 327 tonnes. Le délai moyen de passage aéroportuaire pour les cargaisons importées est de 4 jours ; soit 1 jour de plus par rapport au trimestre précédent.

Vous trouverez dans la présente édition des informations détaillées sur ces différentes questions.

Bonne lecture !

**Auguste MBAPPE PENDA**

## DOSSIER | Le CNCC dans la facilitation du contrôle de la livraison des marchandises par camions au port de Douala

La facilitation du contrôle de la livraison des marchandises au port de Douala est une préoccupation majeure des opérateurs et intervenants du commerce extérieur au Cameroun. De plus, si l'on tient compte du fait que le port de Douala est l'une des principales portes d'entrée et de sortie des marchandises en provenance ou à destination de la République Centrafricaine et du Tchad, elle apparaît comme un élément d'attractivité de ce port.

A ce titre, les multiples plaintes des transporteurs enregistrées au Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) et décrivant les tracasseries subies par les camionneurs lors de leur passage au port ont leur pesant d'or.

En réaction à ces plaintes des transporteurs, le CNCC dans sa mission d'assistance et de défense des intérêts des chargeurs, a entrepris à travers son instrument de veille et de surveillance des pratiques anormales sur les plateformes logistiques, de mener une étude statistique à l'effet de toucher du doigt la réalité décrite.

Ainsi, au cours du mois de novembre 2017, une enquête sur les tracasseries portuaires auprès des camionneurs a été menée par le Service de l'Observatoire des Transports du CNCC, avec pour objectifs :

- d'identifier tous les postes de contrôle auxquels sont soumis les camionneurs lors de leur passage au port de Douala ;
- d'estimer la durée des contrôles ;
- de déterminer l'existence des frais illicites et éventuellement de les évaluer.

### Principaux résultats de l'étude

Cet exercice a permis de passer en revue l'essentiel des postes de contrôle auxquels sont soumis les camionneurs lors de leur passage au port de Douala. Toutefois, il convient de noter qu'en raison des difficultés rencontrées, la zone amont dudit port n'a pas été couverte par cette enquête. Ainsi les postes de contrôle ci après ont été pris en compte par l'étude :

- ❶ Accès Maersk (*Gendarmerie / PAD*)
- ❷ Messa Presse (*Gendarmerie*)
- ❸ Messa Presse (*MINFOF*)
- ❹ Rond Point DIT (*Police / PAD*)
- ❺ Entrée Aval (*Police*)
- ❻ Entrée SEPBC (*Douane*)

Par ailleurs, les tendances générales suivantes ont été observées :

**65%** transportaient du **bois en conventionnel**

**32%** marchandises **conteneurisées**

**3%** marchandises en **conventionnel**

**76%** appartiennent à un syndicat

**19%** appartiennent à des particuliers

**52%** mettent moins d'une journée au port

Ceux ayant mis plus d'une journée transportaient du Bois en conventionnel

De manière spécifique, l'étude a révélé que tous les camionneurs interrogés ont déboursé des frais (illicites) lors de leur passage au port Douala. Ceux-ci oscillent entre 500 FCFA et 11 000 FCFA, avec **une moyenne d'environ 5 000 FCFA (plus précisément 4 880 FCFA)**. Le tableau ci-dessous présente pour chaque poste, la proportion de camionneurs ayant payé des frais illicites ainsi que la moyenne de frais perçus par camion.

| Poste de contrôle                          | % des camions ayant payé des frais illicites | Moyenne de frais illicites perçus (FCFA) par camion |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>Accès Maersk</b><br>(Gendarmerie / PAD) | 77%                                          | 2 250                                               |
| <b>Messa presse</b><br>(Poste Gendarmerie) | 3%                                           | 1 000                                               |
| <b>Messa presse</b><br>(Poste MINFOF)      | 50%                                          | 500                                                 |
| <b>Rond point DIT</b><br>(Police / PAD)    | 45%                                          | 3 500                                               |
| <b>Entrée DIT</b><br>(Police)              | 14%                                          | 5 000                                               |
| <b>Entrée SEPBC</b><br>(Douane)            | 78%                                          | 850                                                 |

A l'issu de cette étude, il est apparu la nécessité de sensibiliser les transporteurs, les camionneurs, les CDA et autres acteurs concernés sur les règles à observer lors du passage des marchandises au port de Douala. De ce fait, il a été recommandé l'organisation d'un séminaire de sensibilisation dans le but d'apporter les éclaircissement sur les documents à présenter lors des contrôles ainsi que les sanctions en cas de non-conformité en matière de circulation des camions dans le port de Douala.

### Séminaire de sensibilisation



Conformément à la recommandation formulée à l'issue de l'étude sur les tracasseries vécues par les camionneurs lors de leur passage au port de Douala, le CNCC a organisé le 17

septembre 2018 à l'hôtel SAWA, un séminaire de sensibilisation sur le thème « la facilitation du contrôle de la livraison des marchandises par camion au port de Douala ». Une première dans le monde de la logistique où très rarement l'attention est portée sur le passage des camions dans la zone portuaire. L'objectif de celui-ci était d'informer et de sensibiliser les parties prenantes au circuit de livraison des marchandises par camion sur les modalités de franchissement des points de contrôle au port de Douala. 150 participants ont pris part à cette cérémonie qui était articulée autour de six exposés. Le premier, celui du CNCC, était un exposé de cadrage qui s'est penché sur la présentation de l'étude réalisée par l'Observatoire des Transports du CNCC (OT-CNCC). Les cinq autres exposés présentés par les administrations en charge des contrôles à savoir le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), le Port Autonome de Douala (PAD), le Secrétariat d'Etat à la Défense (SED), la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) et la Direction Générale des Douanes (DGD), portaient sur les éléments suivants :

- le rôle de l'administration au sein du port ;
- la réglementation sur laquelle se fonde l'intervention de l'administration ;
- les sanctions prévues pour entrave à la réglementation ;
- les procédures à suivre ou personnes à contacter en cas de litiges ;
- les difficultés rencontrées lors des contrôles et pistes de solutions.

### Echanges et recommandations

Durant les échanges, le CNCC est revenu sur la définition du terme « frais illicites », les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'enquête et a précisé que le fait qu'une enquête contradictoire n'est pas été réalisée auprès des administrations en charge des contrôles est liée au fait que lors de ce séminaire chacune d'elles devait durant son exposé s'étendre sur les difficultés rencontrées lors des contrôles et proposer des pistes de solution.

Par ailleurs, les différentes administrations ont apporté des éclaircissements sur la réglementation en vigueur et ont décrié certaines pratiques anormales des camionneurs, tout en

relevant d'avantage les sanctions réservées aussi bien aux camionneurs en marge de la réglementation qu'aux agents véreux.



Au terme des échanges, une batterie de recommandations a été formulée à l'endroit de ces administrations. Il s'agit entre autres de :

#### **PAD**

- Améliorer les infrastructures d'accueil des engins poids lourds au port et aménager des infrastructures en amont pour l'attente en vue du déchargement au port ;
- Accélérer le projet de mise en place d'un système de transport public pour faciliter les déplacements des usagers dans le domaine portuaire et limiter le double paiement de droit d'accès pour les véhicules et piétons ;
- Raccourcir les temps de traitement des demandes d'accès portuaire ;
- Installer un point de visite technique automobile dans le port afin de procéder à toutes les vérifications techniques et réduire l'accidentalité ;

#### **SED**

- Tenir des rencontres régulières entre les transporteurs et la gendarmerie afin d'avoir une approche commune des difficultés vécues au quotidien ;

#### **DGSN**

- Initier des réflexions en vue de la dématérialisation des contrôles au Port ;

#### **DGD**

- Prolonger les actions de facilitation de la Douane initiées au port jusqu'au *checkpoint* de Yassa

#### **ADMINISTRATIONS EN CHARGE DES CONTROLES AU PORT**

- Organiser une rencontre entre les administrations en charge des contrôles pour définir les compétences de chacune ;
- Vulgariser les textes juridiques régissant les contrôles des camions au port de Douala ;
- Renforcer le personnel des *checkpoints* par les agents de toutes les administrations.

#### **ADMINISTRATIONS TECHNIQUES**

- Accélérer la dématérialisation des procédures accomplies auprès des Administrations Techniques ;
- Atténuer, voire supprimer les redondances dans les interventions des administrations techniques au port afin de réduire les temps de passage aux accès portuaires et réduire les temps de passage aux accès portuaires ;

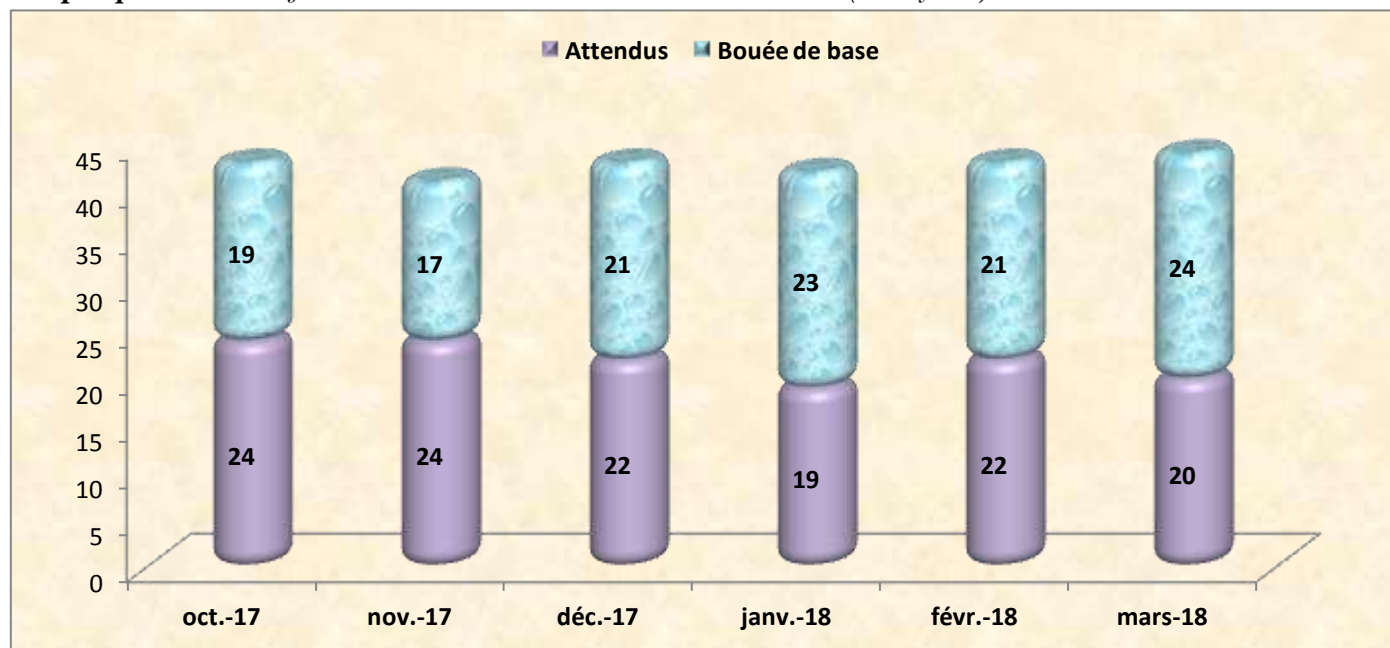
#### **GROUPEMENTS ET SYNDICATS DES TRANSPORTEURS**

- Répertorier les transporteurs professionnels pour un meilleur contrôle des camions et lutter contre l'amateurisme ;
- Sensibiliser régulièrement les membres afin de susciter chez eux plus de professionnalisme notamment en disposant toujours par devers eux de la liasse documentaire exigée bien tenue et en observant scrupuleusement le plan de circulation dans le port ;
- Adopter des comportements responsables en :
  - o évitant les stationnements abusifs, les excès de vitesse etc ;
  - o se munissant de son titre d'accès ;
  - o respectant des normes techniques obligatoires pour la circulation des véhicules ;
- Dénoncer systématiquement tous les actes de tracasseries et de corruption auprès des instances et autorités compétentes ;
- Constituer un mémorandum des difficultés à remonter aux administrations compétentes.

## NAVIRE | Nombre journalier de navires à la bouée de base / attendus

**Forte affluence à la bouée de base au cours du mois de mars 2018 ; en moyenne 24 navires par jour**

**Graphique 1:** Nombre journalier de navires à la bouée de base et attendus (en moyenne)



**Source :** PAD

Les navires déclarés lors des conférences de la capitainerie comme devant toucher le port de Douala au cours des prochains jours se chiffraient en moyenne à 20 par jour pour le compte du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit 3 de moins qu'au cours du dernier trimestre de l'année 2017. Le mois de février correspond à la période de forte attente avec en moyenne 22 navires par jour contre 19 et 20 pour les mois de janvier et mars respectivement.

S'agissant des navires en attente au niveau de la bouée de base, le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (23 navires par jour) présente en moyenne une affluence plus importante que celle observée au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 (19 navires par jour).

Au cours des différents mois du trimestre étudié, cet indicateur a évolué en dent de scies. En janvier 2018, en moyenne 23 navires étaient stationnés à la bouée de base chaque jour. Pour ce premier mois de l'année, un jour sur deux on enregistrerait plus de 22 navires (avec un maximum situé à 30 navires).

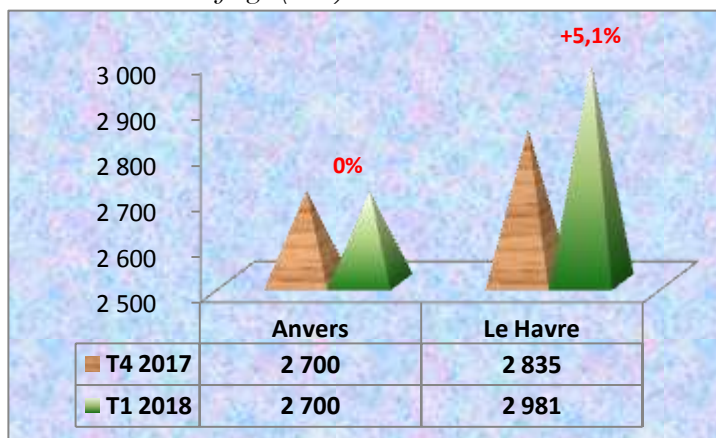
Au mois de février, période où l'affluence à cet espace du port est la plus faible, on comptait en moyenne 21 navires par jour. Par ailleurs, un jour sur deux au moins 17 navires était immobilisés à la bouée de base (avec un maximum de 35 navires).

Le mois de mars qui présente la forte affluence du trimestre affiche en moyenne 24 navires par jour en attente à la bouée de base. Sur cette période, le nombre de navires observé dans cette espace oscille entre 13 et 32.

## COÛT DE TRANSPORT MARITIME | Conteneur 20'

**Baisse de 3,9% du coût moyen de transport d'un 20' sec au port de Hambourg et quasi stabilité au port de Qingdao**

**Graphique 2:** Coût moyen de transport maritime conteneur 20' frigo (en €)



Source : CNCC

**Tableau 1:** Coût moyen de transport maritime conteneur 20' sec (en €)

| PAYS           | PORTS    | T4 2017 | T1 2018 | Variation |
|----------------|----------|---------|---------|-----------|
| Côte d'Ivoire  | Abidjan  | 1 201   | 1 208   | 0,6%      |
| Afrique du Sud | Durban   | 1 358   | 1 371   | 1,0%      |
| Allemagne      | Hambourg | 1 754   | 1 686   | -3,9%     |
| Belgique       | Anvers   | 1 607   | 1 588   | -1,2%     |
| Espagne        | Valence  | 1 572   | 1 622   | 3,2%      |
| France         | Le Havre | 1 646   | 1 686   | 2,4%      |

Source : CNCC

En Afrique, les principaux ports d'embarquement des conteneurs 20 pieds secs connaissent une légère hausse (au plus 1%) de leur coût moyen de transport.

En Europe, le port de Hambourg présente la baisse la plus significative (-3,9%) ; le coût moyen de transport y passe de 1 754 € au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 1 686 € au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Au port d'Anvers, la tendance est similaire. Après une diminution de 1,2%, le coût moyen de transport d'un conteneur 20 pieds sec s'élève à 1 588 € au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Le port de Valence avec un taux de croissance de 3,2% possède l'augmentation du coût moyen de transport la plus significative. Ici, le chargeur a dû déboursé une somme de 1 622 € en moyenne pour le transport d'un conteneur. Le port du Havre comme celui de Valence affiche des tarifs plus élevés au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 comparativement au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. En moyenne, le coût de transport passe de 1 646 € à 1 686 € ; soit une progression de 2,4%.

Le port d'Anvers a conservé la structure de ses tarifs en matière de transport de conteneurs 20 pieds frigorifiques entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Pour acheminer son conteneur le chargeur a déboursé en moyenne 2 700 €.

Au port du Havre par contre, les tarifs pratiqués connaissent une hausse. En moyenne, le coût de transport d'un conteneur 20 pied frigorifique est passé de 2 835 € au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 2 981 € au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit une augmentation de 5,1%.

| PAYS       | PORTS       | T4 2017 | T1 2018 | Variation |
|------------|-------------|---------|---------|-----------|
| Chine      | Qingdao     | 1 967   | 1 970   | 0,2%      |
|            | Shanghai    | 2 023   | 1 997   | -1,3%     |
| Inde       | Nhava Sheva | 1 938   | 1 982   | 2,3%      |
| EAU        | Jebel Ali   | 1 970   | 1 977   | 0,4%      |
| Etats-Unis | Houston     | 2 555   | 2 309   | -9,6%     |

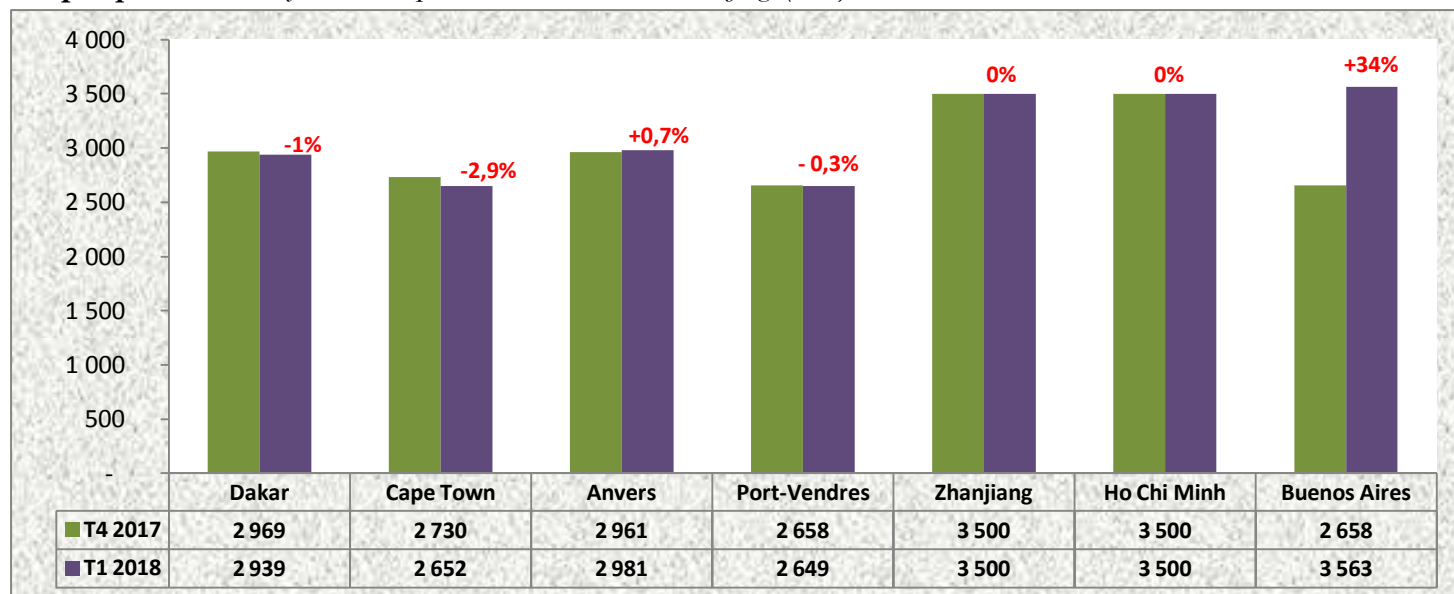
En Asie, aux ports de Qingdao et de Jebel Ali les variations observées sont assez faibles (inférieure à 0,5%). Le port de Shanghai observe un recul de 1,3% du coût moyen de transport au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Au port de Nhava Sheva le coût moyen passe de 1 938 € à 1 982 € ; soit une augmentation de 2,3%. On note que 25% des chargeurs ayant empruntés les ports asiatiques ci-dessus ont dépensé une somme supérieure à 2 000 € à titre de frais de transport de leur conteneur à destination du port de Douala.

De tous les principaux ports d'embarquement des conteneurs 20 pieds secs, c'est celui de Houston qui possède la variation la plus importante. Le coût moyen de transport chute d'environ 10% et affiche une valeur de 2 309 € pour le compte du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ici, la moitié des chargeurs déclare avoir négocié un coût de transport inférieur à 2 500 €.

## COÛT DE TRANSPORT MARITIME | Conteneur 40'

Variation inférieure à 1% du coût moyen de transport d'un conteneur 40' frigorifique aux principaux ports d'embarquement européens

**Graphique 3:** Coût moyen de transport maritime conteneur 40' frigo(en €)



**Source :** CNCC

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les principaux ports d'embarquement des conteneurs 40 pieds frigorifiques africains affichent un coût moyen de transport inférieur à celui enregistré au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Au port de Dakar, il passe de 2 969 € à 2 939 € ; soit une diminution de 1%. Au port de Cape Town après un recul d'environ 3%, le coût moyen de transport est de 2 652 € au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. On note par ailleurs que le port sénégalais possède des tarifs moins dispersés par rapport à celui de Cape Town (plus ou moins 100 € de la moyenne contre 300 €).

Au port d'Anvers, le coût moyen de transport passe de 2 961 € à 2 981 € ; soit une légère hausse de 0,7%. Les tarifs pratiqués dans ce port s'éloignent d'au maximum 450 € de la moyenne. Au Port-Vendres après un recul de 0,3% le coût moyen de transport est de 2 649 € au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ici, les tarifs sont moins dispersés qu'au port belge (plus ou moins 300 € de la moyenne). Des chargeurs ayant emprunté l'un de ces deux ports européens, la moitié a dépensé moins de 2 800 € pour acheminer son conteneur 40 pied frigorifique au port de Douala.

Au principal port d'embarquement américain des conteneurs 40 pieds frigorifiques, le coût moyen de transport passe de 2 658 € à 3 563 € ; soit une hausse de 34%. Les tarifs pratiqués dans ce port présentent une dispersion moins prononcée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, plus ou moins 200 € de la moyenne contre plus ou moins 300 € de la moyenne pour le compte du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

Les principaux ports d'embarquement asiatiques des conteneurs 40 pieds frigorifiques ne connaissent pas de changement dans les tarifs qu'ils pratiquent.

## COÛT DE TRANSPORT MARITIME | Conteneur 40'

Stabilité du coût moyen de transport d'un conteneur 40 pieds sec aux ports d'Anvers et de Qingdao

**Tableau 2:** Coût moyen de transport maritime conteneur 40' sec (en €)

| PAYS                  | PORTS       | T4 2017 | T1 2018 | Variation | PAYS               | PORTS      | T4 2017 | T1 2018 | Variation |
|-----------------------|-------------|---------|---------|-----------|--------------------|------------|---------|---------|-----------|
| <b>Afrique du Sud</b> | Durban      | 2 116   | 2 066   | -2,4%     | <b>Allemagne</b>   | Hambourg   | 2 633   | 2 663   | 1,1%      |
| <b>Chine</b>          | Ningbo      | 2 660   | 2 659   | 0,0%      | <b>France</b>      | Le Havre   | 2 580   | 2 608   | 1,1%      |
|                       | Qingdao     | 2 822   | 2 790   | -1,1%     | <b>Espagne</b>     | Valence    | 2 589   | 2 569   | -0,8%     |
| <b>Inde</b>           | Nhava Sheva | 2 660   | 2 677   | 0,6%      | <b>Royaume Uni</b> | Felixstowe | 2 606   | 2 634   | 1,1%      |
| <b>EAU</b>            | Jebel Ali   | 3 022   | 2 948   | -2,4%     | <b>Belgique</b>    | Anvers     | 2 572   | 2 569   | -0,1%     |
| <b>Canada</b>         | Montréal    | 3 043   | 3 257   | 7,0%      | <b>Pays-Bas</b>    | Rotterdam  | 2 602   | 2 658   | 2,2%      |
| <b>Etats-Unis</b>     | Baltimore   | 3 046   | 2 990   | -1,8%     | <b>Italie</b>      | Gênes      | 2 660   | 2 505   | -5,8%     |

**Source :** CNCC

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le coût moyen de transport d'un conteneur 40 pieds sec au port de Durban s'élevait à 2 066 € ; soit une baisse de 2,4% comparativement au 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

Des principaux ports asiatiques d'embarquement des conteneurs 40 pieds secs, celui de Jebel Ali affiche la variation la plus significative du coût moyen de transport. Il passe de 3 022 € à 2 948 € ; soit une diminution de 2,4%. Cependant, les tarifs sont beaucoup plus volatiles dans ce port, plus ou moins 425 € de la moyenne. Au port de Qingdao, la tendance est également baissière. Le coût moyen de transport passe de 2 822 € au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 2 790 € au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit un recul de 1,1%. Le port de Nhava Shava connaît une hausse de 0,6% tandis qu'à Ningbo le coût moyen de transport sur la période d'étude est resté le même à savoir 2 660 €. La dispersion des tarifs dans les ports ci-dessus est la même, plus ou moins 250 € de la moyenne. La moitié des chargeurs ayant emprunté ces ports asiatiques a dépensé moins de 2 800 € à titre de frais de transport de son conteneur 40 pieds sec.

En Europe, la baisse du coût moyen de transport la plus importante est enregistrée au port de Gênes ; il passe de 2 660 € à 2 505 €, ce qui traduit un recul d'environ 6%. Une tendance similaire est observée au port de Valence où le coût moyen baisse de 0,8% et affiche une valeur égale à 2 569 € pour le compte du

1<sup>er</sup> trimestre 2018. Les tarifs pratiqués au port d'Anvers au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017 sont restés les mêmes qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; en moyenne le chargeur déboursait 2 570 € pour acheminer son conteneur.

L'augmentation la plus significative est observée au port de Rotterdam. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les chargeurs ayant emprunté ce port ont payé en moyenne la somme de 2 658 € à titre de frais de transport ; soit une hausse de 2,2% comparativement au 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

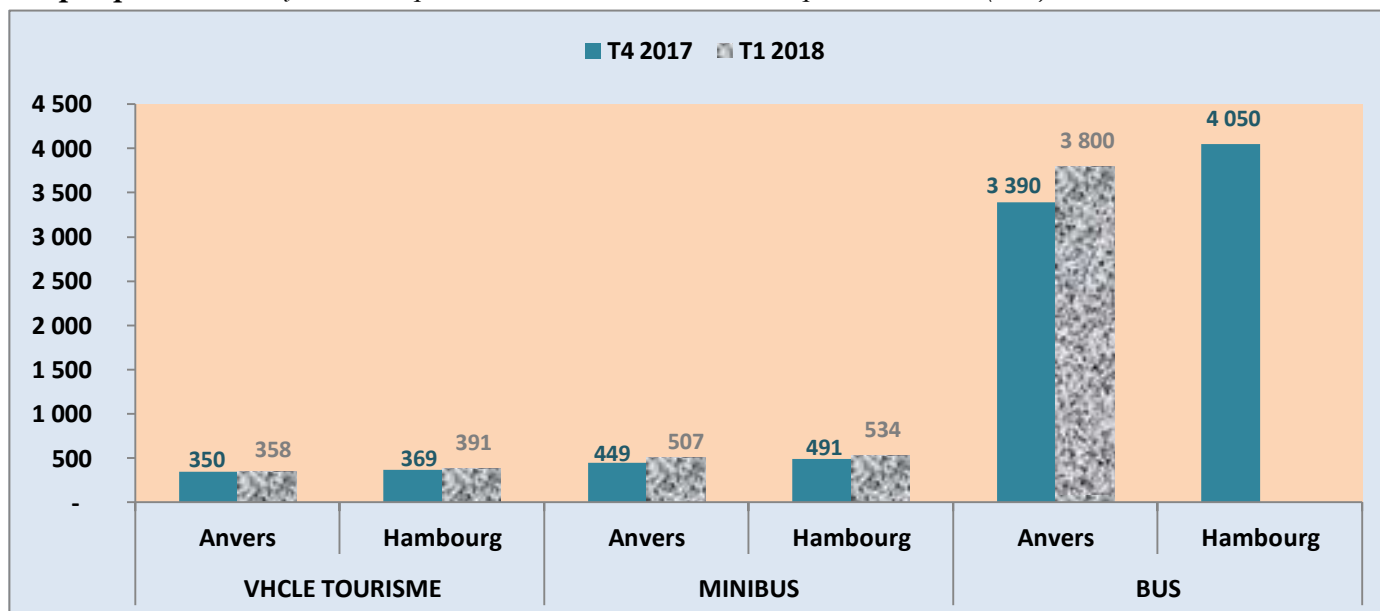
Les ports de Hambourg, de Felixstowe et du Havre affichent chacun une progression de 1,1% de leur coût moyen de transport.

Quelques soit le port européen évoqué ci-dessus, la moitié des importateurs ont déclaré avoir déboursé moins de 2 600 € pour garantir le transport de son conteneur jusqu'au port de Douala.

## COÛT DE TRANSPORT MARITIME | Véhicules

**Hausse du coût moyen de transport d'un véhicule de tourisme dans les principaux ports d'embarquement**

**Graphique 4:** Coût moyen de transport véhicule de tourisme et de transport en commun (en €)



**Source :** CNCC

Dans les principaux ports d'embarquement des véhicules de tourisme, le coût moyen de transport a connu une augmentation au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Au port de Hambourg, le coût moyen de transport passe de 369 € à 391 € ; soit une hausse de 6%. Au cours de la période d'étude on observe que les tarifs pratiqués s'éloignent de plus ou moins 100€ de la moyenne contre plus ou moins 50 € pour le compte du 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Trois chargeurs sur quatre ayant expédié leur véhicule par ce port ont déclaré avoir déboursé moins de 360 €.

Au port d'Anvers, on enregistre une progression de 2,3% du coût moyen de transport et la valeur affichée au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 est de 358 €. Comme au port de Hambourg, on constate que les tarifs pratiqués au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 sont beaucoup plus dispersés par rapport à ceux du 4<sup>e</sup> trimestre 2017 (plus ou moins 150 € de la moyenne contre plus ou moins 90 € de la moyenne). Des importateurs ayant utilisé le port belge, 25% ont déclaré avoir payé plus de 350 € à titre de frais de transport.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le coût de transport des véhicules de transport en commun a crû dans les principaux ports de leur embarquement.

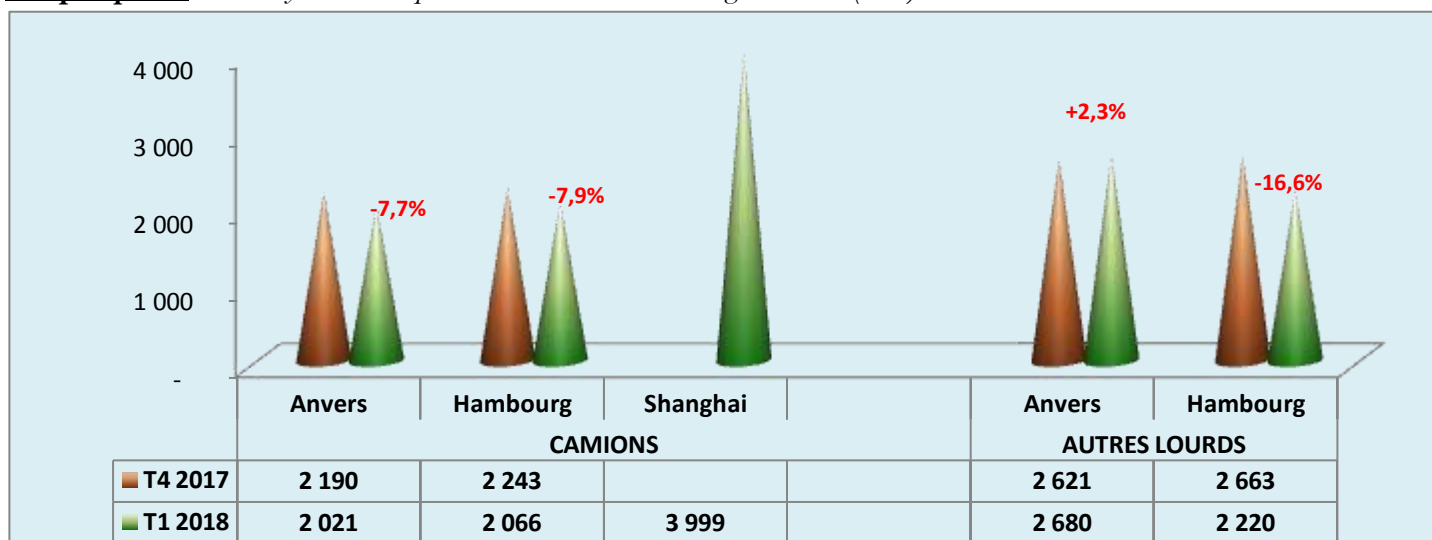
S'agissant des Minibus, l'augmentation au port d'Anvers est d'environ 13% et au port de Hambourg elle est de 8,8%, les montants déboursés en moyenne par les chargeurs au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 sont respectivement de 534 € et 507 €.

Le coût moyen de transport de Bus au port d'Anvers est passé de 3 390 € à 3 800 € ; soit une progression de 12,1%. Au cours de la période d'étude aucune expédition de Bus du port allemand à destination du port de Douala n'a été enregistrée. Cependant pour le compte du 1<sup>er</sup> trimestre par Bus expédié les chargeurs payaient en moyenne 4 050 € à titre de frais de transport.

## COÛT DE TRANSPORT MARITIME | Véhicules

**Baisse d'environ 8% du coût moyen de transport d'un camion aux ports d'Anvers et de Hambourg**

**Graphique 5:** Coût moyen de transport des camions et autres engins lourds (en €)



**Source :** CNCC

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les chargeurs ayant emprunté les principaux ports d'embarquement des camions ont déboursé un montant inférieur à celui du 4<sup>e</sup> trimestre 2017 pour assurer le transport de leur engin.

Au port d'Anvers, le coût moyen de transport d'un camion est passé de 2 190 € au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 2 021 € au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit une baisse de 7,7%. La dispersion des tarifs pratiqués dans ce port est restée la même au cours des deux trimestres étudiés ; plus ou moins 750 € de la moyenne. Trois chargeurs sur quatre ayant emprunté le port belge ont déclaré avoir déboursé moins de 2 400 € à titre de frais de transport de leur camion.

Au port de Hambourg, les chargeurs ont en moyenne dépensé 2 066 € pour acheminer leur camion au port de Douala au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit un recul de 7,9% comparativement au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Les prix pratiqués au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 sont légèrement plus dispersés. Ils s'éloignent au maximum de 760 € de la moyenne ; soit 40 € de plus qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Le quart des chargeurs ayant expédié leur camion à partir du port de Hambourg a déboursé un montant supérieur à 2 600 € pour assurer le transport jusqu'au port de Douala.

Le port de Shanghai qui n'avait pas connu d'embarquement de Camion à destination du port de Douala au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017, en a connu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Les chargeurs ayant utilisé ce port on déclaré avoir dépensé en moyenne 3 999 € par camion expédié.

En ce qui concerne les autres engins lourds, le port de Hambourg affiche une diminution de 16,6% et le port d'Anvers connaît une hausse de 2,3% de leur coût moyen de transport respectif.

Au port allemand il passe de 2 663 € à 2 220 €. L'écart maximal à la moyenne des tarifs est de 870 € ; soit 30 € de plus qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Au port belge, après la progression observée, les chargeurs ont payé en moyenne 2 680 € au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Les prix pratiqués sont beaucoup plus dispersés au cours de la période d'étude, plus ou moins 820 € de la moyenne contre plus ou moins 600 € pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

## DELAIS DE PASSAGE PORTUAIRE DE MARCHANDISES | Conteneurs

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le mois de janvier affiche la meilleure célérité dans la sortie des conteneurs à l'import

**Tableau 3:** Délai de passage portuaire des conteneurs à destination du Cameroun (en jours)

|                                | oct-17       | nov-17       | déc-17       | T4 2017     | janv-18     | févr-18      | mars-18      | T1 2018       |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>Moyenne</b>                 | 16,9         | 16,8         | 15,9         | <b>16,6</b> | 13,2        | 14,6         | 14,4         | <b>14,3</b>   |
| <b>Variation</b>               | <b>-2,9%</b> | <b>-0,6%</b> | <b>-5,4%</b> | <b>7,1%</b> | <b>-17%</b> | <b>10,6%</b> | <b>-1,4%</b> | <b>-13,9%</b> |
| <b>1<sup>er</sup> Quartile</b> | 7            | 7            | 6            | <b>7</b>    | 5           | 6            | 5            | <b>5</b>      |
| <b>2<sup>e</sup> Quartile</b>  | 12           | 13           | 11           | <b>12</b>   | 9           | 10           | 10           | <b>10</b>     |
| <b>3<sup>e</sup> Quartile</b>  | 21           | 21           | 21           | <b>21</b>   | 18          | 18           | 18           | <b>18</b>     |
| <b>Moins de 11 jrs</b>         | 42%          | 42%          | 47%          | <b>43%</b>  | 54%         | 51%          | 52%          | <b>52%</b>    |

**Source :** Comité National de Facilitation des Echanges (CONAFE)

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les délais de passage observés pour les marchandises conteneurisées à l'import connaissent une baisse après la hausse enregistrée au cours du dernier trimestre de l'année 2017. En moyenne, les conteneurs sortis au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 l'avaient été 14 jours après leur débarquement, soit 2 jours de moins qu'au trimestre précédent. L'analyse des quartiles conforte le résultat prédit par les moyennes ; le 1<sup>er</sup> trimestre possède de meilleures performances comparativement au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. La moitié des conteneurs sortis au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 avait séjourné au plus 10 jours au port contre 12 jours pour le compte du trimestre précédent.

De plus, la proportion de conteneur n'ayant pas subi les pénalités liées au dépassement du délai de franchise est de 52% ; soit 9 points de plus qu'au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

Des trois premiers mois de l'année 2018, le mois de janvier affiche les délais le plus réduits. Ici, il fallait en moyenne 13 jours après son débarquement pour qu'un conteneur sorte du parc DIT ; contre 15 jours pour le

mois de février et 14 jours pour celui de mars. Par ailleurs ; 9 jours après leur débarquement, on constatait que 25% des conteneurs avaient déjà quitté le port au cours du mois de janvier ; contre environ 22% pour les deux autres mois.

On note également que quelque soit le mois (au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018), plus de la moitié des conteneurs est sortie du parc DIT sans être soumis aux pénalités liées à un long séjour.

## DELAIS DE PASSAGE PORTUAIRE DE MARCHANDISES | Véhicules

Baisse du délai moyen de passage des véhicules d'occasion dans les deux parcs (0,5 jour à SOCOMAR ; 4 jours à TMFD)

**Tableau 4:** Délai de passage portuaire des véhicules d'occasion à l'import au port de Douala (en jours)

| Par Auto                 | TMFD    |         | SOCOMAR |         |
|--------------------------|---------|---------|---------|---------|
| Période                  | T4 2017 | T1 2018 | T4 2017 | T1 2018 |
| Moyenne                  | 19,8    | 16,1    | 21,9    | 21,4    |
| Variation                | 0,0%    | -18,7%  | 36,0%   | -2,3%   |
| 1 <sup>er</sup> Quartile | 10      | 6       | 10      | 11      |
| 2 <sup>e</sup> Quartile  | 14      | 12      | 16      | 15      |
| 3 <sup>e</sup> Quartile  | 24      | 20      | 26      | 28      |
| Moins de 11 jrs          | 35%     | 45%     | 30%     | 26%     |

**Source :** Terminal Mixte Fruitier de Douala (TMFD) / Société Camerounaise d'Opérations Maritimes (SOCOMAR)

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le délai moyen de passage des véhicules au parc TMFD s'élevait à 16 jours ; soit 4 jours de moins qu'au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Durant cette période, la moitié des véhicules sortis avait séjourné au plus 12 jours au port de Douala contre 14 jours pour le compte du 4<sup>e</sup> trimestre 2017. S'agissant des engins ayant pu être sortis du port avant le délai de franchise, ils représentent 45% au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit 10 points de plus qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Ces résultats permettent d'affirmer que le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 présente plus de célérité que celui du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

L'analyse mensuelle montre que les résultats obtenus au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ont été tirés par les performances enregistrées au cours du mois de mars. Ici, il fallait en moyenne 13 jours aux chargeurs pour faire sortir son véhicule du parc TMFD contre 18 jours pour les mois de janvier et février. De plus, 60% des véhicules sortis au mois de mars n'ont pas été soumis aux pénalités liées au stationnement ; soit pratiquement le double de la proportion observée en janvier (36%) et en février (33%).

Au parc SOCOMAR, le délai moyen de passage des véhicules d'occasion est passé de 22 jours à 21 jours entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. L'analyse des quartiles suggère des délais plus longs observés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. En effet, 25% des véhicules sortis avaient séjourné plus de 28 jours contre 26 jours pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Par ailleurs, on observe que 26% des véhicules ayant utilisé ce parc n'ont pas été confrontés aux pénalités de stationnement ; soit 4 points de moins qu'au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

En observant le comportement de chaque mois du 1<sup>er</sup> trimestre on se rend compte qu'en moyenne il fallait 21 jours au chargeur pour sortir son véhicule au cours du mois de janvier, contre 25 jours et 19 jours respectivement pour les mois de février et mars. Le mois de février apparaît comme celui ayant les pires délais ; durant ce mois, il a fallu attendre 21 jours pour voir la moitié des engins sortis du parc SOCOMAR contre 13 jours et 14 jours respectivement pour janvier et mars. De plus, en février seulement 18% des véhicules possèdent un temps de passage portuaire inférieur à 11 jours contre 26% et 31% pour janvier et mars.

## FRET AERIEN | Tonnage

**Légère baisse (0,6%) du fret aérien à destination du Cameroun**

Au cours des trois premiers mois de l'année 2018 le fret aérien global était chiffré à 5 327 tonnes ; soit une baisse d'environ 4% par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 où il était évalué à 5 542 tonnes.

**Tableau 5:** Fret aérien à l'import par type de marchandises (en tonnes)

| TYPE DE MARCHANDISES     | T4 2017      |            | T1 2018      |            | Variation    |
|--------------------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|
|                          | Tonnage      | %          | Tonnage      | %          |              |
| COLIS DIVERS             | 1 584        | 65,0       | 1 348        | 55,6       | -14,9%       |
| PRODUITS DANGEREUX       | 277          | 11,4       | 303          | 12,5       | 9,4%         |
| GROUAGES                 | 240          | 9,8        | 297          | 12,3       | 23,8%        |
| VIVRES                   | 45           | 1,8        | 124          | 5,1        | 175,6%       |
| PRODUITS PHARMACEUTIQUES | 99           | 4,1        | 82           | 3,4        | -17,2%       |
| COLIS DIPLOMATIQUES      | 27           | 1,1        | 25           | 1,0        | -7,4%        |
| AUTRES                   | 166          | 6,8        | 244          | 10,1       | 47,0%        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>2 438</b> | <b>100</b> | <b>2 423</b> | <b>100</b> | <b>-0,6%</b> |

**Source :** ADC

Les importations camerounaises par voies aériennes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 constituent 45% du fret aérien global ; soit un point de plus qu'au cours du trimestre précédent. Ces importations ont connu une légère baisse. Elles sont passées de 2 438 tonne au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 2 423 tonnes pour le compte de la période d'étude ; soit une diminution de 0,6%.

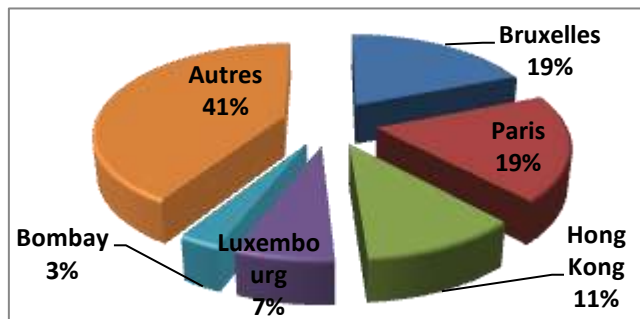
La configuration de ce flux aérien est quasiment conservée. Les Colis Divers avec une proportion d'environ 57% gardent la première place. Ils sont suivis par les Produits Dangereux qui représentent 12,5% du fret aérien import. Les marchandises en groupage viennent en troisième position avec une contribution égale à 12,3% suivis des Vivres qui valent 5,1% du trafic aérien import. Les autres produits importés ont chacun une proportion inférieure à 1%.

Des principaux produits importés, seuls les Colis Divers affichent un taux de croissance négatif. Ils passent de 1 584 tonnes au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 1 348 tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit un recul d'environ 15%. Les Produit Dangereux croissent de 9,4% et ont un tonnage de 303 pour le compte du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Les marchandises en groupage possèdent également une tendance haussière ; elles passent

de 240 à 297 tonnes. Les Vivres affichent la variation la plus significative ; leur tonnage au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 à presque triplé (124 tonnes).

Les Produits Pharmaceutiques affichent la baisse la plus importante. Ils passent de 99 tonnes au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 82 tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit une réduction de 17,2%. Les Colis Diplomatiques ont eux aussi une tendance baissière (-7,4%) et se chiffrent à 25 tonnes pour le compte des trois premiers mois de l'année 2018.

Au cours de la période d'étude, les importations camerounaises par voie aérienne provenaient de : Bruxelles (19%), Paris (19%), Hong Kong (11%), Luxembourg (7%) et de Bombay (3%). Les autres villes du monde ont chacune une contribution inférieure ou égale à 2%.



## FRET AERIEN | Tonnage

**Baisse de 6% du fret aérien en partance du Cameroun**

**Tableau 6:** Fret aérien export par type de marchandises (en tonnes)

| TYPE DE MARCHANDISES     | T4 2017      |            | T1 2018      |            | Variation  |
|--------------------------|--------------|------------|--------------|------------|------------|
|                          | Tonnage      | %          | Tonnage      | Tonnage    |            |
| VIVRES                   | 2 566        | 82,7       | 2 512        | 86,5       | -2%        |
| COLIS DIVERS             | 366          | 11,8       | 282          | 9,7        | -23%       |
| FLEURS                   | 44           | 1,4        | 25           | 0,9        | -43%       |
| PRODUITS PHARMACEUTIQUES | 16           | 0,5        | 15           | 0,5        | -6%        |
| PRODUITS DANGEREUX       | 21           | 0,7        | 8            | 0,3        | -62%       |
| GROUAGES                 | 18           | 0,6        | 7            | 0,2        | -61%       |
| AUTRES                   | 73           | 2,4        | 55           | 1,9        | -25%       |
| <b>TOTAL</b>             | <b>3 104</b> | <b>100</b> | <b>2 904</b> | <b>100</b> | <b>-6%</b> |

**Source :** ADC

Au cours des trois premiers mois de l'année 2018 le fret aérien à l'export représentaient 55% du fret aérien global ; ce qui traduit un recul d'un point par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Les cargaisons exportées par voie aérienne au Cameroun sont passées de 3 104 à 2 904 tonnes ; soit une chute de 6%.

Le classement des types de marchandises selon leur poids permet de conclure que la structure du fret aérien à l'export est quasiment la même. Les Vivres gardent la première place avec une contribution égale à 86,5%. Les Colis Divers occupent la deuxième place avec une proportion de 9,7%. Les Fleurs dont l'apport est d'environ 1% viennent à la troisième place. Tous les autres types de marchandises ont chacun une part qui ne dépasse pas 0,5%.

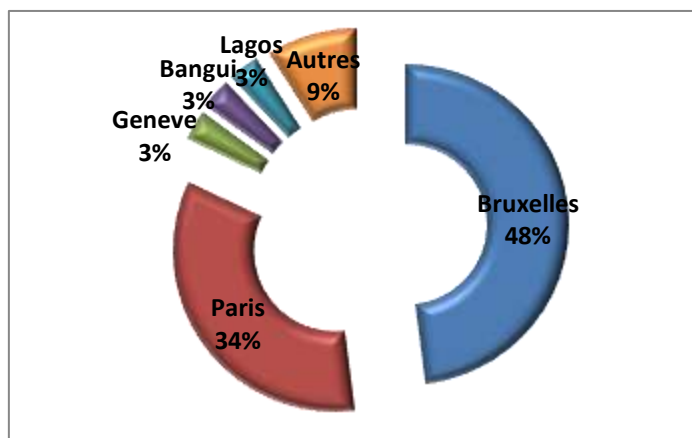
En termes de variation, on note que tous les produits exportés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ont baissé en volume.

Les Produits Dangereux (-62%) ainsi que les marchandises en groupage (-61%) affichent les baisses les plus significatives. Ils se chiffrent respectivement à 8 et 7 tonnes pour le compte du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Les Fleurs baissent quasiment de moitié. Elles passent de 44 tonnes au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 à 25 tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Les Colis Divers recule de 23% et ont un tonnage égal à 282 pour le compte des trois premiers mois de l'année 2018.

Les Produits Pharmaceutiques (-6%) et les Vivres (-2%) possèdent les baisses les moins importantes. Ils valent respectivement 15 et 2 512 tonnes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

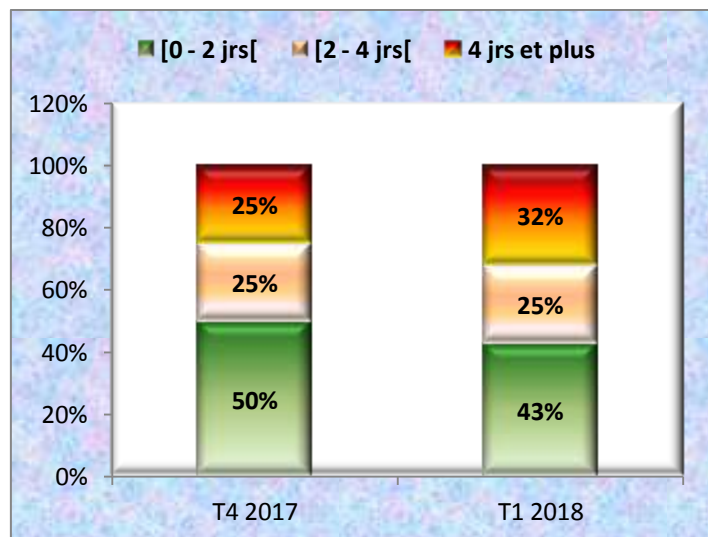
Les cargaisons ayant été exportées par l'un des aéroports internationaux du Cameroun étaient destinées aux villes suivantes : Bruxelles (48%), Paris (34%), Genève (3%), Bangui (3%), Lagos (3%). Les autres villes ayant bénéficié de ces exportations sur la période d'étude n'avaient chacune qu'une part inférieure à 1%.



## FRET AERIEN | Délais de passage aéroportuaire

**A l'import, la vitesse d'enlèvement des cargaisons s'est dégradée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (hausse d'un jour)**  
**A l'export, situation identique au cours des deux trimestres étudiés (délai moyen égal à un jour)**

**Graphique 6 :** Répartition du fret selon le délai de passage aéroportuaire



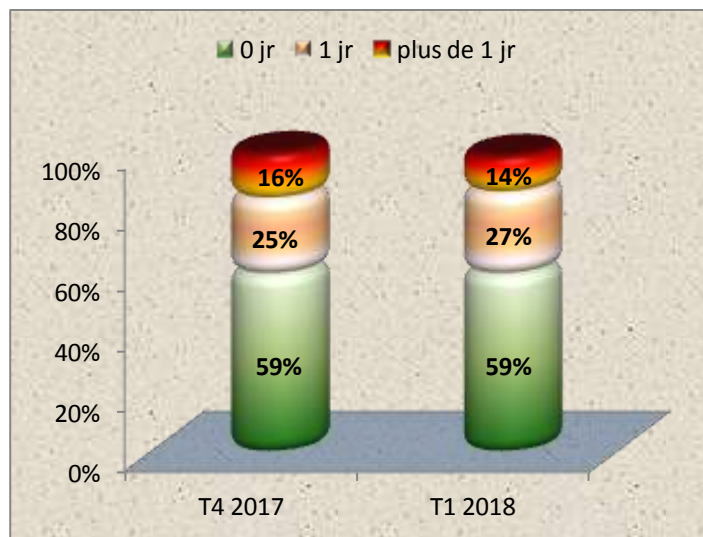
### IMPORT

**Source :** ADC

Les cargaisons arrivées par voie aérienne au Cameroun durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 séjournaient en moyenne 4 jours à l'aéroport ; soit un jour de plus qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

L'écart entre les moyennes observées au cours des deux périodes étudiées laisse envisager des délais plus importants au cours des trois premiers mois de l'année 2018. Une analyse approfondie confirme cette hypothèse. En effet, 43% des cargaisons arrivées par voie aérienne sont sorties en moins de deux jours ; soit 7 points de moins qu'au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017. De plus, la proportion de colis ayant séjourné au moins quatre jours avant de sortir de l'aéroport était égale à 32% au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit 7 points de plus qu'au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

L'analyse mensuelle des délais de passage aéroportuaire au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 indique le mois de mars comme celui où la célérité était plus importante. La proportion ayant fait moins de deux jours est de 45% contre 41% pour les deux autres mois.



### EXPORT

Comme au 4<sup>e</sup> trimestre 2017, les chargeurs ayant expédiés leur cargaison par voie aérienne au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, ont vu leurs marchandises séjourner en moyenne 1 jour à l'aéroport avant de prendre le vol pour leur destination.

La proportion des cargaisons ayant pris le vol le jour même de leur arrivée à l'aéroport était de 59% tout comme au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Les colis ayant séjourné plus d'une journée avant leur envol représentaient 14% au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ; soit 2 points de moins qu'au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

Il ressort par conséquent que bien que les deux trimestres aient le même délai moyen de passage aéroportuaire, le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 présentaient des délais moins long que ceux du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) adresse ses sincères remerciements aux différentes administrations qui ont contribué à l'élaboration de cette note :

- 👍 Comité National de Facilitation des Echanges (*CONAFE*)
- 👍 Douala International Terminal (*DIT*)
- 👍 Terminal Mixte Fruitier Douala (*TMFD*)
- 👍 Aéroports Du Cameroun (*ADC*)
- 👍 Société Camerounaise d'Opérations Maritimes (*SOCOMAR*)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**

Auguste MBAPPE PENDA

**REDACTEUR EN CHEF :**

Alex NKONDJE EKENGLO

**EQUIPE DE REDACTION :**

Elvis DONFACK TSAGUIM

Hermann NGASSA NKENGNE

Jean Jacques NKOLO

Marguerite LEWONO MBASSI

Christopher AGWAGWA

# CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

DIRECTION GENERALE

B.P. 15 88 DOUALA

TEL : (237)233 43 67 67 / 233 43 67 69

FAX : (237)233 43 70 17

SITE WEB : [www.cncc.cm](http://www.cncc.cm) / EMAIL : [info@cncc.cm](mailto:info@cncc.cm)



## NOTE DE CONJONCTURE

|| 1<sup>er</sup> Trimestre 2018



REPRESENTATION DE PARIS,

3Rue du quatre septembre, 75002,

Tel : +33 (0) 142210626 / email : [representation@cncc.cm](mailto:representation@cncc.cm)

-----  
ANTENNE REGIONALE DU SUD – KRIBI

Tel : (237) 222 46 16 37

-----  
ANTENNE REGIONALE DU SUD - OUEST – LIMBE

Tel : (237) 233 33 21 36 / 233 33 21 38